



COMITE CONSULTATIF
Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors

13 décembre 2016
 Saint-Agnan-en-Vercors

Compte-rendu

PRESENCES :

Clara THOMAS, Sous-préfet de Die
 Jacques ADENOT Président du Parc naturel régional du Vercors
 Michel VARTANIAN , 1^{er} Vice Président du Parc naturel régional du Vercors
 Agnès TREGRET, Elue Référente Réserve naturelle des Hauts plateaux du Vercors

1er collègue: Représentants des collectivités locales et des usagers	Présent	Absent
Conseil Régional Rhône-alpes		Excusé
Conseil départemental de la Drôme		x
Conseil départemental Isère		Excusé
Commune de La Chapelle-en-Vercors -	x	
Commune de Châtillon-en-Diois		x
Commune de Laval d'Aix –		Excusé
Commune de Romeyer –		x
Commune de Saint Agnan-en-Vercors –	x	
Commune de Treschenu-Creyers –		x
Commune de Corrençon-en-Vercors	x	
Commune de Saint Andéol		x
Commune de Gresse-en-Vercors –		x
Commune de Saint Michel-les-Portes –		x
Commune de Chichilianne –	x	
Commune de Saint Martin-de-Cielles		x
Association des éleveurs Ovins Transhumants des Hauts Plateaux du Vercors – Fabien ROBERT		x
Fédération Régional des Chasseurs –		x
Association des Accompagnateurs en moyenne montagne-		x
ADEM / FAI –	x	
Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc	x	
Association pour la Chasse et la Faune sauvage des HPV –	x	
F.F.R.P. Drôme et la F.R.I. -	x	
Fédération des Clubs Alpains Français –		x
Association Trans' Vercors –	x	
Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement –		x
2ème collègue: Représentants des administrations et établissements publics	Présent	Absent
Office National des Forêts Drôme-Ardèche –	x	
DREAL Auvergne Rhône-Alpes –	x	
Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes		x
Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes		x
Agence régionale de santé		x

Direction Départementale des Territoires de l'Isère		x
Direction Départementale des Territoire de la Drôme		x
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage		x
Commandant de la Région de la Gendarmerie Sud-Est –	x	
Service Départemental d'Incendie et Secours de la Drôme	x	
3ème collège: Représentants des associations de protection de la nature et des personnalités scientifiques qualifiées	Présent	Absent
Président du Conseil Scientifique de la Réserve – François VERON		x
CNERA – Jacques MICHALLET		x
Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) – Jean-Charles VILLARET		Excusé
IRSTEA – Baptiste NETTIER		x
Muséum de Grenoble – Catherine GAUTHIER		x
Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels (CREN) – Bruno VEILLET		x
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) –	x	
Fédération de Protection de la Nature Rhône-Alpes –	x	
Association Vercors Nature –	x	
Fédération des Amis et Usagers du Parc (FAUP)	x	
Association Mille Traces –		x

Autres personnes présentes	Présent
Sous-préfecture de Die – Bernard GIRE	√
Directeur du Parc naturel régional du Vercors. - Patrick DELDON	√
Parc naturel régional du Vercors – Benoît BETTON	√
Conservateur de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux – Pierre-Eymard BIRON	√
Garde de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux – Hervé TOURNIER	√
Garde de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux – Bruno CUERVA	√
Parc naturel régional du Vercors – Nadia RONIN	√
Département de la Drome Serve ENS – Laurent FLENET	√
Département de l'Isère – Serve patrimoine naturel – Amandine LEMERCIER	√
LPO Isère – Jean DESCHATRES	√

Ouverture de la séance par Madame Clara Thomas - sous-préfète de Die - qui préside ce comité.

Madame la Sous Préfète remercie les personnes présentes et décline l'ordre du jour puis donne la parole à Monsieur le Maire de Saint-Agnan-en-Vercors, qui accueille cette réunion du comité consultatif. Monsieur le Maire de Saint-Agnan-en-Vercors souligne que la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors est un joyau pour la France, pour la Drôme et pour le territoire du Vercors, et que les acteurs sont tous très attachés à cette Réserve.

La parole est donnée à Monsieur le Président du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional du Vercors, Jacques Adenot, qui remercie le travail effectué par les uns et les autres. Il a pris la présidence depuis peu de temps, et il souligne que cette réserve naturelle compte pour le Parc, la nouvelle équipe a choisi « de rendre le Parc au territoire ». Il présente sa nouvelle équipe d'élus : Michel Vartanian, 1er VP et chargé de la biodiversité, Agnès Trégret, est l'élue référente de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors, qu'il remercie pour son investissement et son implication sur le terrain. Fabien Mulyk, Vice président en charge de l'environnement, est excusé pour cette réunion.

1 / Approbation des comptes rendu

vote du compte rendu du 18 mars 2016

- pas de remarques des membres du comité consultatif

- Le Comité consultatif approuve le compte rendu à l'unanimité -

vote du compte rendu du 21 septembre 2016

- pas de remarques des membres du comité consultatif

- Le Comité consultatif approuve le compte rendu à l'unanimité -

2/ Arrêté d'application du décret de classement de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors

La parole est donnée à Freddy Andrieu - DREAL-

Suite au dernier comité consultatif, la DREAL a fait une relecture complète de l'arrêté d'application du décret de classement de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors. La DREAL a fait quelques modifications à la marge, sans remise en cause de l'esprit. Le projet d'arrêté a été mis à disposition du public pendant 3 semaines sur le site de la DREAL, ce qui a permis de récolter quelques remarques. Le processus de signature auprès des préfecture de la Drôme et de l'Isère est en cours.

3/ Présentation bilan activité de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors

le diaporama présenté est joint en annexe de ce compte rendu et le bilan complet est disponible sur le site du Parc - http://parc-du-vercors.fr/fr_FR/les-actions-1109/biodiversite-1418/les-espaces-remarquables-1420.html

Quelques faits marquant :

- Travaux -

Ressource en eau

- Création d'un impluvium sur l'alpage de Chamousset – Toutes les autorisations sont faites.

- Activité pastorale -

- Cette thématique est attribuée à une garde référent - Brice PALHEC -
- Durant l'estive 2016 un protocole expérimental de mesures d'effarouchement a été mis en place afin de répondre aux besoins des pastoraux. Ce protocole sera présenté en détail aux membres lors du comité consultatif de mars 2017
- Le travail sur le document de la stratégie pastorale de la Réserve est mené par Manon Chevalier.
- La requalification paysagère du site de la Fontaine Bachassons, notamment le volet paysager, est actuellement en cours , avec le projet de nouvelle cabane.

- Surveillance -

- Présentation du bilan des Infractions constatées par les gardes
- Toutes les infractions, même celles qui sont seulement constatées, sont rentrées dans le logiciel CRPV.
- En 2016 il y a eu plusieurs dépôts de plaintes contre X, menés conjointement avec les communes concernées, notamment pour les dégradations de panneaux Réserve.

- Infractions sanctionnées par les gardes -

- En 2016 : 2 timbres-amendes pour introduction de chien, 1 pour feu et 1 pour VTT hors itinéraires autorisés.

- Opération de sensibilisation à la réglementation -

- Cette opération a été menée conjointement avec les eco-gardes du Parc du Vercors, dans un objectif de sensibilisation.

- Réglementation -

- 2016 fut une année importante de concertation qui a abouti à la rédaction de l'arrêté d'application du décret de classement de la Réserve.

- Sécurité -

- L'accent a été mis cette année sur l'aspect sécurité sur la Réserve, notamment avec un travail sur les radios (équipement des éco-gardes, adhésion à sécurité Dauphiné).
- Exercice de secours et repérage des itinéraires de secours avec le SDIS de la Drôme.
- Organisation en interne en 2016 d'une formation premiers secours.

- Études, suivis scientifiques et inventaires -

- Observatoire climatique bilan de 10 ans de données, une courbe ascendante.
- Mise en place du nouveau protocole de dénombrement des Tétrasylyres sur l'ensemble de la Réserve. Un état des lieux a été fait cette année, pour rappel tous les 10 ans un protocole sur l'ensemble du territoire de la Réserve était réalisé, les résultats faisaient état d'une centaine de Tétrasylyres mâles, aujourd'hui avec cette nouvelle méthode on retrouve le même chiffre. Ce nouveau protocole à l'avantage d'être plus souple et plus facile à mettre en place.

- Participation à la création de 80 nouvelles placettes forestières (protocole PSDRF) hors RBI réalisée par l'ONF comme suite à une demande de conseil scientifique.
- Suivi des populations de Loup - notamment par des observations à l'aide de pièges photo et le suivi de la prédation sur troupeaux domestiques. Sur la Réserve les chiffres officiels de la prédation sont homogènes depuis 2010. Cette année le protocole Hurlement provoqué réalisé avec ONCFS a mis en évidence une reproduction dans le nord de la Réserve.

- Information du public -

- L'accent a été mis sur l'information concernant les chiens de protection, avec l'aide notamment de la DDT Isère, en renforçant la signalétique.
- Animation - Présence des gardes ou du conservateur sur des sorties animées sur la Réserve (ex St Andéol pour connaître leur Réserve naturelle)
- Réalisation d'un cycle de 4 conférences Réserve/Parc, animé en binôme par les gardes de la Réserve et les éco-gardes, aux « 4 coins » de la Réserve et coordonné par le CPIE.

- Gestion de la RBI - présentation par Emilie Duheron- ONF

- Suivis des populations de cervidés : ICE, IKA et enclos/exclos
- Réalisation de l'inventaire mycologique (2^{ème} année)
1^{er} résultats - rapport final sur 240 espèces répertoriées une 20 aine sont caractéristiques des vieilles forêts.
- Réalisation de l'inventaire chiroptère (2^{ème} année) - il en ressort que la Réserve est essentiellement un territoire de chasse pour les chauves-souris.
- Analyse des relevés des placettes (protocole PSDRF) de 2006-2007 - rapport disponible auprès de l'ONF

- Site N 2000 -

- C'est un site soumis aux « Directive oiseaux » et « directive Habitats »
- Le comité de pilotage du site a eu lieu le 10/02/2016 à Glandage, commune du périmètre du site mais hors Réserve, présentation des actions en cours, étude hors Réserve pour avoir des compléments d'information. Présentation de la nouvelle programmation MAEC
- Il est prévu en 2017 un nettoyage du périmètre du site en lien aux DDT pour permettre la signature de l'arrêté ministériel : actuellement l'échelle est trop vaste , au 1/25000 ème, il ne colle pas aux parcelles cadastrales.
Le site I 27 est le dernier site du département 38 à ne pas avoir de périmètre arrêté.
- MAEC - mise à jour de certains Plans de gestion pastoraux
- Suivi des Alpages sentinelles
- La majeure partie du travail d'animation du site Natura 2000 repose sur l'accompagnement des porteurs de projets pour leurs évaluations d'incidence
Le rôle de l'animateur Natura 2000 est d'être facilitateur en accompagnant les porteurs de projets dans leurs démarches et de proposer un avis technique pour les services instructeurs.
- En 2016 une concertation entre l'association TransVercors et le SM-PNRV a permis de définir un processus qui se traduit par la rédaction d'une convention annexée à l'arrêté d'application du décret de la Réserve.

4/ Programmation 2017

Le conservateur de la Réserve présente la programmation 2017 en focalisant plus précisément sur certains projets.

- Travaux -

- Réalisation de la restauration de la cabane-abri de Chaumailoux - c'est un site classé, il faut donc le prendre en compte dans la construction du projet.
- Réalisation de la restauration de la cabane des Étudiants.

- Pastoralisme -

- Réflexion sur le renouvellement du dossier PPT
- Finalisation de l'étude stratégique du pastoralisme sur la Réserve.
- Réalisation par l'ADEM et la FAI de 3 diagnostics éco-pastoraux : *Darbounouse, Jas Neuf et Chamousset*.

- Etudes -

- Réalisation de l'étude de re-qualification paysagère du site de la Fontaine des Bachassons débouchant sur le projet de construction d'une nouvelle cabane de berger.
- Étude génétique des populations de Tétras-lyre : projet réfléchi avec l'OGM (observatoire des Galliformes de Montagne) et le Parc de Chartreuse pour étudier les connectivités avec les territoires voisins. Actuellement les comptage mettent en avant une reproduction assez mauvaise mais pourtant la population de Tétras-Lyre ne semble pas diminuer, ce qui nous amène à nous questionner quant à leur provenance. L'étude la moins coûteuse pour avoir des réponses est cette étude génétique.
- Exploration test de la tourbière de Chevalière par une étude palynologique
C'est une nouvelle étude qui est programmée dans plan de gestion. Aujourd'hui nous avons l'opportunité de réaliser cette étude. On a peu de données sur cette tourbière, cette étude s'inscrit dans la continuité de l'étude sur la tourbière du Peuil (sur la commune de Claix). C'est une opération prioritaire du plan de gestion.
- Étude de la pollution lumineuse sur la Réserve pour une labellisation « réserve internationale de ciel étoilé ». Ce nouveau projet doit commencer par un état des lieux pour aboutir à l'obtention du label . Le Parc poursuit avec les collectivités qui le souhaitent une opération pour diminuer la pollution lumineuse sur son territoire.
Pour information le Parc a eu la reconnaissance TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) - signature avec Ségolène Royale, et ce projet de réserve internationale de ciel étoilé est une des actions prioritaires du programme.
La Réserve est un territoire qui s'y prête , on bivouaque, on dort à la belle étoile, aussi pour profiter de son ciel !

- Suivi et études -

Suivi des populations de Cerf et Sanglier - Mise en place de suivi des populations de Cerf et de Sanglier sur la Réserve et leurs connectivités avec les territoires voisins. Opération ciblée dans la convention « chasse - connaissance », annexées à l'arrêté d'application du décret de la Réserve, elle sera réalisée avec les Fédérations des chasseurs, l'ONF et l'OGFH.

Opération Flore : la flore a été peu étudiée ces dernières années, outre les inventaires réalisés lors de la création de RN. Un terrain de stage a donc été proposé pour l'année 2017. Les résultats de ce stage doivent permettre l'acquisition d'un état des lieux de la croissance et la mise en place d'une stratégie, pour les années à venir, de prospection, suivi et étude de la flore des Hauts Plateaux du Vercors.

La réintroduction du Gypaète Barbu est inscrite dans un programme Life « Gypconnect » signé en sept 2015, pour une durée de 6 ans. Il vient en complément du premier projet de réintroduction de cette espèce mené de 2010 à 2014. Le Premier lâcher aura lieu en 2017 sur les 3 prévus sur le Vercors dans ce programme en alternance avec les lâchers dans les Baronnies.



- Accueil et information du public -

Il conviendra de définir une stratégie, avec les partenaires, et concevoir des outils de communication.

- N 2000 -

Il est prévu des rencontres avec toutes les communes du périmètre pour recréer du lien, informer sur ces 2 outils de gestion complémentaires que sont les Réserves naturelles et les sites Natura 2000 et prévoir les ajustements du périmètre.

Un projet « Biodiversité et activités de pleine nature » amène une réflexion sur les enjeux liés à certains milieux (les falaises ..) et des activités de loisirs (le monde de la grime en particulier), se basant sur la réflexion menée sur Archiane en 2010. L'objectif attendu est un partage intelligent de l'espace. L'expérience nous montre que la relation de confiance ainsi établie permet, au Parc de récupérer des observations faites par les grimpeurs (sur des nichées par exemple). Ce Projet est mené sur tout le territoire mais avec un zoom en 2017 sur les sites N 2000.

Suivi des MAEC avec le souhait d'intensifier les échanges avec les éleveurs pour recréer du lien.

Projet d'animation avec les Accompagnateurs de Moyenne Montagne locaux , interventions autour de N 2000, avec l'objectif de mettre en évidence les liens positifs entre les activités humaines et la biodiversité ; ces animations se tiendront lors d'événements locaux (lors de la fête de la transhumance par exemple).

- RBI - présentation par Emilie Duheron - ONF

- En plus du suivi quotidien, il est programmé un 2eme passage protocole dendrométrique (protocole PSDRF) passage tous les 10 ans.
- Dernière année de l'inventaire champignons.
- Bilan sur les connaissances acquises sur la RBI et travail sur le plan de gestion de la RBI

- Plan de gestion -

Il faut réaliser le bilan à mi-parcours du plan de gestion de la Réserve, les 1^{er} éléments d'analyse se retrouvent dans le dossier de renouvellement de la convention de gestion avec l'État (prochainement signée).

5 / Budget 2017

Présentation succincte du budget - une présentation plus détaillée des budgets de la Réserve sera faite lors du comité consultatif de mars 2017.

- Chaumailoux, restauration - projet RN / SM-PNRV et la Région : le dossier sera déposée à la Région pour obtenir des aides sur une ligne spécifique (amélioration des cabanes) - Cette ligne affichée à 45 000€ n'apparaît pas sur le prévisionnel 2017 car elle a été provisionnée depuis 2 ans.

Questionnement des Membres du comité :

- Pourquoi le suivi sanglier n'apparaît pas dans le projet budget ?

La DREAL avait à disposition une enveloppe de 10 000 € qui aurait pu être fléchée pour permettre le lancement de cette commande, cette action a été abandonnée car le prestataire envisagé n'est plus en mesure de répondre à la demande. La DREAL va essayer de flécher une enveloppe pour 2017 pour ce suivi. Le Groupe technique « chasse connaissance » doit se réunir en janvier 2017 notamment pour parler de ce suivi.

- Bruno Caraguel - FAI - questionne quant à la faisabilité de continuer à aborder la thématique Pastoralisme pour les Formations Accompagnateurs de Moyenne Montagne ? Ces formations seront poursuivies.
- Agnès Trégret - élue référente Réserve au Parc naturel régional du Vercors - précise que ces formations sont à destination des Accompagnateurs de Moyenne Montagne et des hébergeurs Marque Parc .

- VOTE budget -

- Le Comité consultatif approuve à l'unanimité -

6 / Demandes d'autorisations

Seules les demandes d'autorisation concernant les manifestations sportives sont examinées, les autres demandes seront présentées lors du comité consultatif du mois de Mars.

- Remarques sur les évaluations d'incidence -

Benoit Betton précise que les 3 porteurs des projets de manifestations sportives ont joué le jeu avec les évaluations d'incidence, mais qu'ils ont fait face à un problème : selon si les départs des courses sont identifiées dans le département de l'Isère ou de la Drôme les évaluations d'incidence demandées par les DDT respectives ne sont pas du tout similaires. Cela explique pourquoi les dossiers présentés ne sont pas tous au même niveau d'exigence.

L'année dernière le comité consultatif avait été très exigeant quant au dossier déposé par l'association Trans'Vercors mais nous constatons que le formulaire demandé par la DDT 38 est beaucoup plus léger, l'impact sur les habitats n'est pas demandé, ce qui semble incohérent avec les exigences imposées à l'association TransVercors.

Freddy Andrieu - DREAL - rappelle que les politiques N 2000 sur les 2 départements comportent des différences, la liste des projets soumis à évaluation est différente. Le contenu des évaluations d'incidence doit lui être identique sur les deux départements, et il rappelle que le principe d'évaluer les incidences sur les habitat et les espèces, doit être obligatoire.

Le formulaire DDT 38 va être modifié, ce qui a été imposé l'année dernière à l'association Transvercors, sera demandé à tous les porteurs de projets.

- Trans'Vercors Ski Fond - 4 et 5 mars 2017-

Avis DREAL - Lors de la rédaction de l'Arrêté d'application du décret de classement de la Réserve, une convention avec l'association TransVercors a été annexée. La DREAL donne donc un avis favorable pour cette manifestation cadrée par une convention et souligne la qualité de l'évaluation d'incidence réalisée pour cette année.

Avis gestionnaire - favorable puisque cadrée par une convention

- VOTE -

- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -

- Vélo Vert Festival -

L'itinéraire proposé fait parti des nouveaux itinéraires autorisés sur la Réserve, cet itinéraire est une piste de ski fond damée l'hiver.

L'association n'avait pas fait de demande de passage dans la Réserve l'année dernière car l'itinéraire était non autorisable avant la refonte du règlement intérieur de la Réserve. L'association avait joué le jeu.

Avis DREAL : Au vu des discussions préalables concernant la différence de contenu entre les évaluations d'incidence 26/38, l'évaluation d'incidence fournie est insuffisante mais ce n'est pas une erreur du porteur de projet, la DREAL émet un avis favorable sous réserve de :

- 1 km seulement d'itinéraire dans la Réserve
- proscrire l'usage de véhicule à moteur dans la partie en Réserve
- pas de présence du public dans la RN
- limiter le nombre de participants à 500
- pas d'instrument sonore
- le balisage doit être réversible

Avis du gestionnaire - Favorable

- VOTE -

- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -

- TransVercors VTT -

La course passe sur une partie du nouvel itinéraire autorisable dans le nouvel arrêté d'application du décret de classement de la Réserve, c'est également une piste pastorale.

Le travail mené avec l'association TransVercors, permet à travers le site xeb de l'association, de valoriser la Réserve. Il y aura environ 700 participants au total sur les 3 / 4 jours de course.

Avis de la DREAL - favorable

Avis gestionnaire - Favorable

- VOTE -

- Le Comité consultatif donne un avis favorable à l'unanimité -

Alain Lecocq - Trans Vercors, questionne quant à la possibilité offerte par le nouvel arrêté d'application du décret d'autoriser la manifestation sur 3 ans, puisqu'elle est en tout point identique chaque année.

Benoit Betton -Pôle Gestion des Milieux, des Espèces et des Ressources du Parc naturel régional du Vercors - rappelle qu'au titre de la Réserve l'autorisation peut être pluriannuelle mais l'évaluation d'incidence au titre de Natura 2000 doit être déposée pour avis auprès de la DDT pour chaque manifestation, il faut donc présenter l'évaluation d'incidence tous les ans.

Le comité consultatif de la réserve valide donc l'autorisation au titre de la Réserve pour 3 ans mais précise que dans tous les cas l'autorisation N 2000 sera à faire tous les ans aux services de l'état.

Benoit Betton - Pôle Gestion des Milieux, des Espèces et des Ressources du Parc naturel régional du Vercors - souhaite apporter une information sur un projet de manifestation « UltraTrail du Glandasse », la Réserve naturelle effectue une veille régulière quant aux informations qui touchent

son territoire . Le projet de création d'un Trail sur le Glandasse a donc été identifié. La Réserve a contacté l'organisateur pour l'informer de la réglementation et des étapes de validation pour une demande d'autorisation de manifestation sur la Réserve, tout en se proposant de l'accompagner dans ces différentes démarches. L'organisateur a été informé de la limitation à trois manifestations sportives sur la Réserve par an maximum. L'organisateur a été en contact avec le garde de la Réserve référent des activités de pleine nature et a pu avoir toutes les informations. Aucun dossier de demande d'autorisation n'a été déposé.

7 / Dossier convention de gestion

- le diaporama présenté est joint en annexe de ce compte rendu -

Au bout des 5 ans de la mise en œuvre du plan de gestion, le gestionnaire de la Réserve doit présenter un bilan intermédiaire et les perspectives pour les cinq prochaines années. Ce bilan n'est pas soumis au vote du comité consultatif mais les remarques apportées par les membres du comité consultatif seront entendues avant de proposer la reconduction de la convention.

Le dossier est structuré selon l'architecture de la convention.

Remarques des membres du comité consultatif

François Brunswick - FAUP - se questionne quant à l'aspect surveillance du territoire, le nombre de Procès verbaux dressé paraît très faible, quelle en est la raison ?

Hervé Tournier - Garde technicien à la Réserve naturelle - précise que la plupart des infractions constatées sur la Réserve concernent les feux et l'introduction de chien . Ces infractions sont souvent constatées mais il n'est pas facile d'interpeller la personne directement en infraction, ce sont souvent des foyers qui sont trouvés. La taille de cette Réserve naturelle est un facteur limitant aux constats d'infraction en direct. Enfin il faut aussi remarquer que globalement les usagers respectent plutôt bien la réglementation de la Réserve. Pour les opérations programmées de police, les tournées se font en binôme.

Pierre-Eymard Biron - conservateur de la Réserve - souligne que l'objectif est que tous les gardes de la Réserve soient commissionnés, mais la procédure est plus compliquée pour les gardes saisonniers.

Benoit Betton - Pôle Gestion des Milieux, des Espèces et des Ressources du Parc naturel régional du Vercors - rappelle l'importance du rôle pédagogique et de sensibilisation effectué par les gardes sur le terrain.

Clara Thomas- Madame la Sous Préfète de Die - informe qu'au vu du bilan porté par le gestionnaire et selon les perspectives que le gestionnaire de la Réserve propose, l'état va renouveler le syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors comme gestionnaire de la Réserve naturelle.

Le comité consultatif ne s'oppose pas au renouvellement de la gestion de la Réserve par le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.

8 / Questions Diverses

Yann Souriau - maire de Chichilianne - informe que le Trièves entre dans une période de renouvellement du PPT et qu'il y a un souhait de le faire conjointement avec le PPT des Hauts Plateaux du Vercors pour lancer une dynamique dans et hors Réserve.

Thomas Guillet - Vice président en charge de l'agriculture et la forêt du Parc naturel régional du Vercors - informe qu'une réflexion est en cours avec le chargé de mission Agriculture du Parc sur le PPT Trièves. Il souligne également l'importance d'être vigilant à une cohérence de territoire notamment quant aux formations proposées aux Accompagnateurs en Moyenne Montagne. En effet sur les 4 Montagnes, une action est menée pour former les Accompagnateurs en Moyenne Montagne, il faut donc harmoniser.

Michel Jay - APAP - félicite la volonté de faire renaître des groupes de travail notamment pour réfléchir à une communication de base et apporter une symbiose dans les projets.

Michel Vartanian- 1^{er} Vice Président du Parc naturel régional du Vercors - précise que le travail est engagé et qu'il est programmé une réunion avec les pastoraux, mi janvier à Lus la Croix Haute.

Alain Claret - Association pour la Gestion de la Faune et de la Chasse des Hauts Plateaux du Vercors- souhaite avoir un inventaire des travaux scientifiques menés sur le territoire du Parc, (listing de toutes les études - bibliographie).

Bernard Boutin - Association Vercors Nature - alerte sur les risques d'accident lors de session de chasse, il souligne la spécificité des lieux : la topologie, la fréquentation du tourisme qui progresse et l'augmentation de la pression de chasse. cela pouvant conduire à une augmentation du risque d'accident grave qui serait très mal compris du public, car s'agissant d'une Réserve naturelle. Il souligne que « la Réserve doit devenir un territoire exemplaire avec les autres usagers », tous les membres du comité sont d'accord sur la question sécurité pour la chasse. Pour lui, aujourd'hui il est souhaitable d'aller au-delà de la sécurité, cela ne coûte pas forcément plus cher (par exemple concernant le jour de non chasse - les usagers de la Réserve devraient en avoir connaissance). Pour lui toujours, les dotations financières de la Région Auvergne Rhône Alpes aux fédérations de chasseurs doivent permettre, pour intérêt général, une réflexion quant à la sécurité. Il cite en exemple la démarche de la préfecture de Savoie qui soutient la création d'une application numérique qui informe des actions de chasse en temps réel. C'est très belle initiative et très belle réussite, il faudrait bénéficier de leur retour d'expérience.

Agnes Tregret - élue référente de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors - précise que concernant cette application « chasse » portée par la préfecture de Savoie, le Parc s'est saisi de ce sujet.

Alain Claret - Association pour la Gestion de la Faune et de la Chasse des Hauts Plateaux du Vercors, précise que concernant les jours de non-chasse, il est souhaitable d'arriver à une harmonisation mais comme deux départements sont concernés cela complique la procédure.

Benoit Betton - Pôle gestion des Milieux, des Espèces et des Ressources - précise que tous les points évoqués concernant l'activité cynégétique seront abordés lors du prochain groupe de travail chasse.

Tous les acteurs sont d'accord pour avancer sur la question de la sécurité.

François Brunswick - FAUP - remarque qu'il y a des points récurrents. Il faut avancer sur les questions d'accueil des personnes à mobilité réduite, et souhaite que le gestionnaire travaille sur la valorisation de cette Réserve, sur la communication, en particulier auprès des enfants.

Pour lui également, il est regrettable que les 30 ans de la Réserve n'aient pas été fêtés : aujourd'hui il faut faire un effort pour redonner une signification et du sens à cette Réserve.

Freddy Andrieu - DREAL - précise que les questions concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, a été arbitré au mois de septembre, il souligne l'important travail de concertation mené, il faut maintenant communiquer, l'utilisation de joëlettes est possible sur tout le territoire de la Réserve et il faut mettre en parallèle le grand nombre d'accès hors de la Réserve

Pierre-Eymard Biron - Conservateur de la Réserve - précise qu'une réflexion sur la stratégie de communication et toutes ses marges de progression quant à l'accueil et la présentation au public, sera menée en 2017.

Jacques Adenot - Président du Parc naturel régional du Vercors- entend les interventions des uns et des autres , et rappelle qu'il faut continuer d'agir ensemble et avec tous les acteurs. D'une manière générale, il faut assurer la surveillance nécessaire, mais il faut surtout travailler sur les messages de sensibilisation, notamment au travers des jeunes publics, qui permettront aux différents acteurs de retrouver leur place et de permettre une meilleure appropriation de la Réserve et de son statut.

Le dialogue est indispensable pour créer du lien et Il faut une animation du territoire de la Réserve, dans un projet concerté. La Réserve naturelle signifie « protection de la vie, mais de la vie vivante, dans un territoire habité ».

Clara Thomas - Madame la Sous Préfète de Die - félicite le gestionnaire et la qualité de son travail d'animation pour instaurer un vrai dialogue qui créé du lien. Elle informe que l'État met en place une réflexion sur les aspects multi usages des espaces pastoraux, tous les acteurs mènent des actions mais sans concertation préalable, il est souhaitable de se réunir pour construire ensemble et penser aux usagers, avoir un message clair, exprimé par une entrée unique. Une réunion est programmée dans ce but en janvier.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 16 h 45.